



**Jeudi 16 novembre 2017**

**PUBLIC / PRIVE : Mêmes enjeux, même combat !**

Le 16 novembre, la CGT, avec FO, la FSU, Solidaires, l'UNEF, appelle au mouvement unitaire contre une politique qui remet en cause TOUS nos droits collectifs et conquis sociaux : code du travail, statuts, retraites, assurance chômage... sont tous dans le viseur du gouvernement !

Au centre de cette offensive, la volonté de faire baisser ce que les patrons appellent le «coût du travail», c'est-à-dire nos salaires et traitements.

## Attaques contre le salaire socialisé, la CGT dit non !

Tout comme son prédécesseur, Macron se veut le président du pouvoir d'achat.

Sarkozy voulait nous faire travailler plus pour gagner plus. Macron veut nous soigner moins, nous payer moins et nous donner l'illusion de pouvoir dépenser plus.

### Le salaire socialisé c'est quoi ?

Le salaire socialisé, dit salaire «différé», est constitué

- de ce qui est viré chaque mois sur notre compte en banque (le Salaire net),
- plus les « cotisations sociales » (parts salariale et «patronale»).

Les cotisations dites «patronales» sont de l'argent que l'employeur nous doit donc au titre de notre travail, tout comme notre salaire.

Le patronat et les politiques nous parlent de « charges sociales » depuis des décennies. Ces « charges », comme ils les appellent, sont en fait des cotisations qui nous permettent d'avoir un système de santé de qualité envié dans le monde entier, un système solidaire de retraite qui a l'avantage d'exister, une prise en compte des accidentés du travail et une politique familiale. Ce système, fondé sur le principe initial du «chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins», est gravement attaqué par Macron qui veut y mettre fin. La suppression des cotisations sociales sur les salaires du privé à partir du 1er janvier 2018, c'est une fausse bonne idée, voire une manipulation, car c'est encore une fois une part de notre salaire qui part dans les poches des patrons et des spéculateurs.

100 euros de cotisations sociales, c'est :

→ 41 euros pour

l'assurance maladie,

→ 24 euros pour les retraites,

→ 19 euros pour la

famille, Etc...



### Le pouvoir d'achat c'est quoi ?

Le pouvoir d'achat résulte de la possibilité avec le «revenu disponible» d'acquérir des biens et services: qu'est-ce que je peux acheter ?

### Le pouvoir d'achat des salariés baisse. Pourquoi ?

Le gouvernement Macron, pour donner l'illusion d'augmenter le pouvoir d'achat, supprime les cotisations « patronales », mais ne touche pas aux profits, organise la précarité, pèse sur les salaires et dégrade la protection sociale.... De telles pratiques obligeront les salariés par exemple à payer plus pour leurs soins, leur protection (payer une prévoyance, une mutuelle...)...

## Pourquoi la CGT est-elle opposée à la CSG ?

La **C**ontribution **s**ociale **g**énéralisée est un moyen de financement de la protection sociale par l'impôt et non plus par les cotisations sociales.

La CSG s'est en partie substituée aux cotisations sociales (assurance maladie et famille), mais ne crée pas de droits, contrairement aux cotisations. Les entreprises ne payent pas de CSG.

Depuis l'année de sa création, en 1991, la CSG a été utilisée pour faire baisser le « coût du travail »... Plus les exonérations de cotisations patronales augmentent plus la CSG augmente!

Or le gouvernement Macron compte augmenter de 1,7 point la ponction de la CSG pour les fonctionnaires, ce qui correspond, à partir du 1er janvier 2018, à une diminution nette du salaire en moyenne de 40 euros/mois.

Concernant les retraités, dès lors qu'ils touchent plus de 1 200 euros par mois, ils seraient assujettis eux aussi à l'augmentation de 1,7 point de la CSG et seraient donc ponctionnés au total de plusieurs dizaines d'euros par mois : baisse du pouvoir d'achat !

### Les impôts pour quoi faire ?

Les impôts et taxes servent à financer les dépenses publiques. Leur baisse équivaut à moins de moyens dans les services publics pour répondre aux besoins sociaux, surtout quand la baisse des impôts profite principalement aux riches. Au final, les citoyens ont droit à des services de moindre qualité et plus coûteux, ce qui est synonyme d'une dégradation de leur situation réelle et donc de leur pouvoir d'achat.

Et ce qui permettrait la suppression, voulue par Macron, de 120 000 postes dans la Fonction Publique



## Le 16 novembre, les organisations CGT, FO, Solidaires, FSU, et UNEF appellent à l'action :

**Pour, l'augmentation des salaires par une forte revalorisation du point d'indice et des mesures pour rattraper les pertes antérieures**

**Pour, la reconnaissance du travail effectué dans le déroulement de carrière et donc l'abrogation de** toutes les formes de salaire au mérite, dont le RIFSEEP I

**Pour, des créations d'emplois statutaires et l'arrêt immédiat de toutes les suppressions**

**Pour, le non-rétablissement du jour de carence**

**Pour, la revalorisation des carrières, des filières et les cadres d'emplois, notamment ceux à prédominance féminine afin d'appliquer le principe : « un salaire égal pour un travail de valeur égale », ainsi que la reconnaissance des qualifications**

**Pour, la reconnaissance de la pénibilité par le maintien et l'extension de la catégorie active**

**Pour, les moyens nécessaires à la formation professionnelle (et notamment le rétablissement du 1 % CNFPT)**

## LE 16 NOVEMBRE TOUTES ET TOUS MOBILISÉS !



### JE REJOINS LA CGT !

NOM et Prénom .....

Adresse.....

☎ ..... ☎ .....

@.....

Grade .....